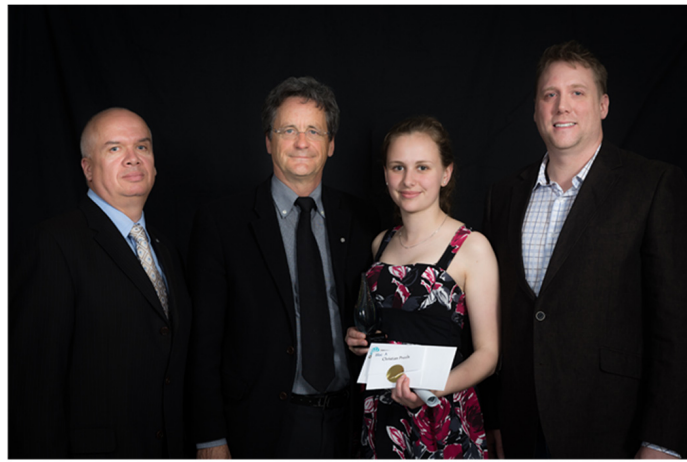
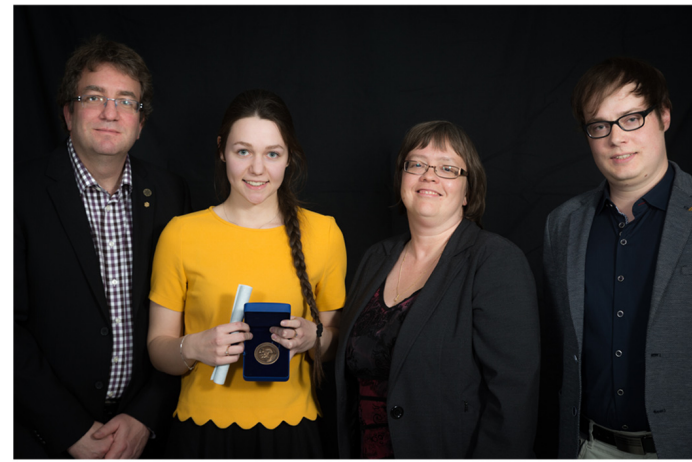


PHOTOS DE LA PAGE COUVERTURE À PARTIR DU HAUT DE GAUCHE À DROITE

1. Michel Dubé (Représentant de la Fondation), Anne-Sophie Chénard (Récipiendaire de la bourse d'excellence et de la Médaille du Gouverneur général du Canada), Marie-Claude Guimond (Représentante d'Aluminerie Alouette) et Benjamin Galipeau (Attaché politique de la députée de Manicouagan)
2. Alain Lapierre (Président du conseil d'administration), Donald Bherer (Directeur général), Rose Senneville (Récipiendaire de la Bourse Christian-Proulx), Simon Perreault (Représentant de la famille de Christian Proulx)
3. Alexandre Jean (Enseignant) en compagnie d'Alex Briand (Étudiant de Technologie minérale et boursier de la *SAG Conference Award Foundation*)
4. Étudiants du programme de Langues, lettres et communication nommés ambassadeurs culturels de la Salle Jean-Marc-Dion
5. Sharon Coyle, Louise Draper, Jeanne Desbiens, Céline Fournier, Marc Losier, Marc Légaré, Nathalie Ross, Patricia Saindon, Sylvie Paquet et Gaétan Talbot (Employés ayant atteint 15, 20, 25, 30 ou 35 ans de service)
6. Récipiendaires des bourses d'accessibilité de l'automne 2015 en compagnie de membres de la Fondation
7. Donald Bherer (Directeur général), Geoffrey Kelly (Ministre responsable des affaires autochtones), Marc Brouillette (Président de la Chambre de commerce de Sept-Îles) et Guy Berthe (Trésorier de la Fondation du Cégep de Sept-Îles) lors du vernissage soulignant les 25 ans de carrière du peintre Ernest « Aness » Dominique
8. Exposition annuelle des étudiants d'Arts visuels
9. Membres de la troupe d'impro du Collège les Hétéroclites
10. Participants de la 11^e édition du SLAN Revolution
11. Florence Bayard et Abigaëlle Bouchard Parisé (Étudiantes en Arts visuels) lors de l'exposition de photographies « Oblique »
12. Participants à la journée Portes ouvertes
13. Roman de Monique Durand (chercheuse associée au GRÉNOG) « Le petit caillou de la mémoire »
14. Étudiants-athlètes des Voyageurs en cross-country
15. Étudiants-athlètes des Voyageurs en soccer masculin
16. Troisième à droite, Marie Senneville (Étudiante de Technologie de l'électronique industrielle) boursière d'argent lors de la 14^e Olympiades québécoises des métiers et des technologies
17. Prestation de Joëlle et Rebecca Roussel lors de la finale locale de Cégeps en spectacle
18. Étudiants-athlètes des Voyageurs en volleyball féminin
19. Étudiants-athlètes des Voyageurs en volleyball masculin
20. Étudiants et employés du Collège lors de la course à relais Québec Montréal dans le cadre du Défi Pierre Lavoie
21. 1^{re} rangée Drishtysingh Ramdennee (Directeur de l'ITMI), Bruno Morency (Directeur R&D sortant Métal7), 2^e rangée Samuel Austin (Conseiller technique ITMI), Raul Remus Negrean (Technicien ITMI), Aurimar Yajure (Conseillère technique ITMI), Oleksandr Mykhailenko (Superviseur au revêtement Métal7), Patrice Tremblay (directeur de production Métal7) et Steve Beaudin (Directeur R&D Métal7)
22. Sylvie Paquet (Enseignante), Gaétan Talbot (Enseignant) et Fernande Deshaies (Agent de soutien administratif) nouveaux retraités
23. Sculpture « Le fer et l'industrie » de l'artiste Gérald Bélanger cession de la Ville de Sept-Îles
24. Pavillon de maintenance industrielle et de recherche

PHOTOS DE LA DERNIÈRE PAGE GROUPE DE FINISSANTS ACCOMPAGNÉS D'ENSEIGNANTS
À PARTIR DU HAUT DE GAUCHE À DROITE

1. Technologie minérale
2. Arts visuels
3. Techniques d'éducation à l'enfance
4. Langues, lettres et communication
5. Sciences humaines
6. Sciences de la nature
7. Social Science
8. Techniques de bureautique
9. Techniques de l'informatique
10. Technologie de maintenance industrielle
11. Soins infirmiers
12. Technologie de l'électronique industrielle
13. Techniques de comptabilité et de gestion
14. Techniques d'intervention en milieu carcéral

DANS LE PRÉSENT DOCUMENT, LE GENRE MASCULIN DÉSIGNE,
LORSQUE LE CONTEXTE S'Y PRÊTE, AUSSI BIEN LES FEMMES QUE LES HOMMES.

MISSION

Le Cégep de Sept-Îles a comme mission principale de donner une formation collégiale de qualité et, de façon complémentaire, de soutenir activement la recherche et le développement régional.

Le Cégep de Sept-Îles souscrit aux valeurs suivantes : le professionnalisme, l'engagement et le respect.

VISION

Le Cégep de Sept-Îles est reconnu comme un établissement chaleureux et dynamique qui place l'innovation au centre de ses activités et qui rayonne activement dans son milieu.

VALEURS

Le Cégep de Sept-Îles souscrit aux valeurs suivantes : le professionnalisme, l'engagement et le respect.

ENJEU 1	ENJEU 2	ENJEU 3
LA CONSOLIDATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES	LE SOUTIEN À LA RECHERCHE ET AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	UN CADRE ORGANISATIONNEL QUI SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT DU COLLÈGE
ORIENTATION 1 : ASSURER LA VIABILITÉ DES PROGRAMMES	ORIENTATION 7 : SOUTENIR LES ACTIVITÉS DE RAYONNEMENT CULTUREL ET SCIENTIFIQUE	ORIENTATION 11 : MOBILISER AUTOUR DES ENJEUX STRATÉGIQUES
ORIENTATION 2 : FAVORISER LA RÉUSSITE ET L'ENGAGEMENT DANS LES ÉTUDES	ORIENTATION 8 : RÉALISER DES ACTIVITÉS DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE OU DE RECHERCHE APPLIQUÉE	ORIENTATION 12 : ASSURER LA VISIBILITÉ DU COLLÈGE ET PROMOUVOIR UNE IMAGE CONFORME À LA MISSION, AUX VALEURS ET À LA VISION
ORIENTATION 3 : PROPOSER UN MILIEU DE VIE RICHE AUX ÉTUDIANTS	ORIENTATION 9 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	ORIENTATION 13 : MISER SUR DES MÉCANISMES SIMPLES, SOUPLES ET EFFICACES
ORIENTATION 4 : AJOUTER DE LA VALEUR À LA FORMATION	ORIENTATION 10 : RENDRE DISPONIBLES À LA COLLECTIVITÉ LES RESSOURCES DU COLLÈGE	ORIENTATION 14 : S'ASSURER DE DISPOSER DES RESSOURCES NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION DE LA MISSION
ORIENTATION 5 : DÉVELOPPER L'OFFRE DE FORMATION		ORIENTATION 15 : S'ASSURER D'AVOIR DES PRATIQUES DE GESTION ADÉQUATES
ORIENTATION 6 : TÉMOIGNER DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION DISPENSÉE		

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Madame Hélène David
Ministre responsable de l'Enseignement supérieur

Madame la Ministre,

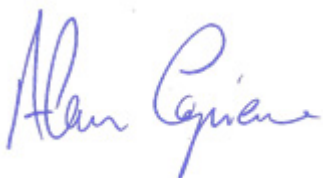
En 2015-2016, le conseil d'administration a tenu quatre séances ordinaires et une séance extraordinaire. Soulignons que, depuis quelques années, les séances ordinaires du conseil d'administration comportent de façon statutaire un item portant sur le suivi de la planification stratégique et du plan d'aide à la réussite. À cela s'ajoutent aussi, tant dans les séances ordinaires qu'extraordinaires, des sujets directement reliés à ces deux questions et qui sont traités distinctement en raison de leur importance. Pour sa part enfin, le comité exécutif s'est réuni à trois reprises.

Nous tenons à vous souligner, parmi les autres réalisations, la livraison finale à l'automne 2015 de deux pavillons additionnels : l'un dédié aux ateliers de Technologie de maintenance industrielle et aux activités des unités de recherche du Collège et l'autre, le pavillon universitaire Alouette contigu à nos installations. Cette dernière réalisation consacre l'émergence d'un campus d'enseignement supérieur dans notre région, campus où sont conjuguées les ressources respectives des établissements des deux ordres d'enseignement supérieur.

Il apparaît aussi pertinent de vous souligner qu'un établissement comme le nôtre est fortement tributaire d'une conjoncture économique régionale marquée par l'alternance de cycles très contrastés et que, de ce fait, nous devons apporter une attention particulière aux missions de soutien au développement régional et de recherche appliquée, cette dernière étant appelée à jouer un rôle structurant décisif.

Recevez, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Le président du conseil d'administration,



Alain Lapierre

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur Alain Lapierre
Président du conseil d'administration



Monsieur le Président,

Nous portons à votre attention le rapport d'activités de notre établissement pour l'année 2015-2016, et ce, pour fins de discussion au conseil d'administration et approbation éventuelle par celui-ci.

L'élément de contexte dominant de l'année 2015-2016 est très certainement le prolongement et même l'accentuation d'une situation économique très difficile vécue dans notre région immédiate en raison de la chute des prix mondiaux du fer et de l'aluminium. Ce facteur s'est même doublé d'une radicalisation des revendications visant cette industrie, revendications souvent questionnables et complaisamment médiatisées qui ont contribué à créer chez les jeunes la perception que l'avenir est ailleurs. De plus, comme nous nous sommes fortement appuyés durant les dernières années sur l'implication des entreprises dans notre développement, c'est un appui important qui a ainsi fait défaut en raison notamment des efforts majeurs d'optimisation que ces entreprises ont dû consentir.

En ce qui concerne notre planification stratégique, l'année 2015-2016 en fut une de transition vers une actualisation de celle-ci pour les trois prochaines années. Nous avons à cet égard mis en place une approche transversale innovatrice avec des équipes dédiées à la définition de livrables dans les secteurs d'expertise de l'Industrie 4.0, du ferroviaire, de la santé, de l'expérience étudiante et de l'expérience pédagogique. Cette approche est très prometteuse et commencera à porter ses fruits dès l'année 2016-2017.

Signalons aussi comme faits majeurs, l'autorisation de deux voies de sortie en Technologie minérale (Géologie et Exploitation), le redéploiement de nos activités au Cameroun, la réorganisation des activités de recherche, le dynamisme de la vie étudiante et des initiatives variées d'ajout de valeur à la formation.

Nous tenons à souligner en terminant l'écoute et l'appui que nous recevons du ministre responsable de la Côte-Nord, monsieur Pierre Arcand. Il est en effet toujours réconfortant de pouvoir compter au niveau politique sur une compréhension à la fois fine des enjeux locaux et qui ne soit pas idéologiquement orientée.

Le directeur général,

A blue ink signature of Donald Bherer, consisting of a stylized 'D' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

Donald Bherer

FAITS SAILLANTS

CONSOLIDATION ET DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES

■ VIABILITÉ DES PROGRAMMES

- Hausse de 2 % du nombre d'inscriptions à l'enseignement régulier à l'automne.
- 91 étudiants à la formation continue dans les attestations d'études collégiales, 33 en reconnaissance des acquis et compétences, 226 en formation sur mesure offerte aux entreprises et 110 en formation sur mesure offerte à la population.
- 55 étudiants internationaux à temps plein répartis dans les programmes techniques, soit Cameroun (12), Congo (1), Côte d'Ivoire (1), France (4), Maroc (1), Nouvelle-Calédonie (31), Roumanie (2), Sénégal (1), Tunisie (1) et Ukraine (1).
- 89 étudiants autochtones à temps plein, soit 60 en formation initiale et 29 à la formation continue.
- Tournée de promotion générale sur l'ensemble du territoire.
- Tournée de promotion dans les écoles anglophones de la Basse-Côte-Nord et de Schefferville sur la formation bilingue, le programme Social Science et l'ensemble de la formation technique.
- Cours d'initiation aux rudiments de la minéralurgie, de la topométrie et des technologies utilisées en maintenance industrielle aux étudiants de 2^e secondaire de l'Institut d'enseignement de Sept-Îles.
- Animation des médias sociaux par le programme de Technologie minérale.
- Campagne de promotion destinée aux personnes qui envisagent un retour aux études ayant pour thème « Je me (re)lance ».
- Animation des Soirées collégiales du Service régional d'admission au collégial de Québec (SRACQ) dans les écoles de Port-Cartier, Sept-Îles, Havre-Saint-Pierre et Fermont.
- Participation à des activités de promotion hors-région : Salon Eductoi de Sherbrooke, Salon Carrière et formation de Québec, Salon de l'éducation de Montréal.
- Participation à des activités de recrutement à l'international : salon Partir étudier à l'étranger de Paris, Salon mondial des métiers de Lyon, Salon de l'étudiant de Montpellier, Salon de l'étudiant de Paris et de Lille.
- Participation aux rencontres cégeps-secondaire de Matane et Gaspé, à la Journée carrière de Natashquan, au Salon des carrières Innu Takuaikan Mak Mani-Utenam (ITUM) à l'école Tshishteshinu et *Career Fair* (Queen Elisabeth High School).
- Promotion du programme de Technologie minérale au Congrès Québec Mines.
- Participation au Comité régional en information scolaire et professionnelle de l'Est du Québec (CRISP).
- Visite de près de 500 élèves lors d'une journée Portes ouvertes enrichie d'un volet destiné aux élèves de 3^e secondaire. Ces derniers, en plus de se familiariser avec l'univers collégial, étaient invités à participer à des expériences de laboratoire des différents programmes autant

techniques que préuniversitaires. Quant à eux, les élèves de 4^e et 5^e secondaires pouvaient assister à des démonstrations spécialisées.

- Analyse de la concordance des cours du programme de Technologie minérale en vue de l'accueil d'étudiants en provenance d'*Agenla Academy* au Cameroun.
- Communications ciblées en soutien aux programmes en difficulté.
- Démarche de partenariat avec des universités françaises privées en informatique de gestion.
- Organisation de plusieurs activités d'information scolaire et professionnelle : L'heure juste, Visites dans le quotidien d'une profession (50), 5 conférences lors des Mardi-carrières, publication du bulletin d'information bimensuel le Recto-Verso, ateliers d'information et visites d'établissements universitaires (Laval, Chicoutimi, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières et Montréal (Université de Montréal « UDM » et Université du Québec à Montréal « UQAM »).

■ RÉUSSITE ET ENGAGEMENT DANS LES ÉTUDES

- Taux moyen de réussite en 1^{re} session (84 %) légèrement en dessous de la moyenne du réseau (86,4 %) et néanmoins près de la cible institutionnelle de 85 %.
- Taux général de réinscription à la 3^e session (61,5 %) s'éloignant de la moyenne du réseau (70,5 %) et inférieur à la cible institutionnelle (82 %).
- Maintien d'un plan de mesures pour l'amélioration de la maîtrise du français.
- 21 projets d'aide à la réussite réalisés par les départements à l'automne et à l'hiver souscrivant au plan stratégique du Collège et s'appliquant au volet 2 de la tâche enseignante.
- Adoption d'une procédure concernant la passation d'examens pour les étudiants bénéficiant de services adaptés.
- Encadrement particulier pour la clientèle autochtone afin notamment de prévenir la démotivation et le décrochage scolaire.
- Organisation d'ateliers traitant de divers thèmes en lien avec l'intégration au collégial (gestion du temps, démarrer le cégep du bon pied, etc.).
- Plan de travail pour l'encadrement des étudiants autochtones.
- Mesures de soutien pour les étudiants en situation d'échecs multiples.

■ VIE ÉTUDIANTE RICHE

- Obtention de la 1^{re} position au concours *Philosopher 2015* pour une diplômée de Sciences humaines.
- Obtention d'une bourse de la *SAG Conference Award Foundation* par un étudiant de Technologie minérale.
- Obtention par deux étudiants de la médaille honorifique de l'Honorable Jean Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec pour leur engagement au niveau social et communautaire.
- Sélection en demi-finale d'une étudiante de Sciences de la nature pour l'obtention d'une bourse de la Fondation boursiers Loran.

- Participation d'étudiants au concours Prix littéraire des collégiens.
- Participation d'étudiants au concours de l'Association québécoise des jeux mathématiques et au concours de l'Association mathématique du Québec.
- Participation d'un étudiant de Sciences de la nature au colloque annuel des Clubs d'entrepreneurs étudiants du Québec à Drummondville.
- Participation d'étudiants au concours Science on tourne! et au Forum des sciences et société tenu au Collège Dawson.
- Participation et obtention de la médaille d'argent par une étudiante du programme de Technologie de l'électronique industrielle à la 14^e édition des Olympiades québécoises des métiers et des technologies.
- Participation de 26 étudiants à la finale locale de Cégeps en spectacle.
- Participation des étudiants du programme d'Arts visuels aux concours de sculpture sur neige à Rivière-du-Loup, d'affiches « Un transport pour mieux vivre » de la Fondation Monique-Fitz-Back, de création d'une œuvre d'art représentant l'héritage et la culture aborigènes à l'occasion de l'*Arboriginal Arts and Stories*, 1^{res} œuvres 2016 de la Banque de Montréal et de réalisation d'un logo pour *Canadian Mineral Processors-Côte-Nord et Labrador* (CMP-CNL).
- Participation des finissants du programme à l'Exposition intercollégiale d'arts visuels tenue à Valleyfield.
- Mise sur pied du programme Ambassadeurs culturels destiné aux étudiants de Langues, lettres et communication.
- Participation des membres de la troupe du Collège les Fous-trac à l'Intercollégial de théâtre à Alma.
- Participation des membres de l'équipe d'improvisation les Hétéroclites au circuit d'improvisation du Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ); à de nombreux tournois amicaux à Sept-Îles et au tournoi tenu au Cégep de Valleyfield.
- De concert avec la Salle de spectacle Jean-Marc-Dion, diffusion des films sélectionnés dans le cadre des Prix du cinéma québécois.
- Participation de 15 étudiants à un voyage de coopération internationale à Jacmel en Haïti.
- Organisation de plusieurs activités thématiques, notamment lors de la Semaine du français Richelieu (dictée, diffusion de films cultes québécois de l'Office national du film « ONF », mise en place de postes informatiques afin de mettre en valeur les Franco Jeux 2016), Lan Party (qui réunit pendant toute une nuit des adeptes de jeux vidéo), Galerie d'art urbaine (exposition de travaux en imagerie numérique des étudiants d'Arts visuels), Semaine de la santé, Semaine de prévention du suicide, Journée mondiale de la femme.
- Organisation d'un salon de l'emploi (kiosques promotionnels, présentations en classe et conférences).
- Organisation d'activités par le comité plein air, notamment randonnée au Mont Groulx, Festival d'hiver et implication au Grand Défi Pierre Lavoie.
- Mise en œuvre d'activités d'intégration de la clientèle internationale, à savoir :
 - la Semaine québécoise des rencontres interculturelles composée d'activités favorisant l'intégration des nouveaux étudiants internationaux et le rapprochement entre les

- cultures, notamment par l'initiation à la fabrication de capteurs de rêve, la création de tresses africaines et le buffet des continents;
 - création de vidéos où des étudiants représentant les différentes nationalités présentes au Collège récitaient des phrases en français et ensuite dans leur langue maternelle;
 - semaines thématiques pour chaque pays représenté au Collège (informations diverses, dégustation de nourriture traditionnelle et présentation de danses).
- Mise sur pied de clubs et de comités étudiants (comité plein air, comité vert, comité voyage étudiant, club entrepreneur, club anime, bénévolat libre et reconnaissance de l'engagement étudiant).
- Encouragement au bénévolat libre et organisation d'une activité de reconnaissance.
- Dans le sport intercollégial AA :
 - volleyball féminin : 3^e rang au classement de la Ligue du Saguenay–Lac-Saint-Jean–Côte-Nord;
 - volleyball masculin AA : participation à la ligue du Québec–Chaudière–Appalaches;
 - soccer masculin : 2^e rang de la ligue du Centre-du-Québec.
- Parmi les membres de l'équipe mixte de cross-country, un étudiant a remporté la médaille d'or dans la classe ouverte femme et participation de deux étudiants au championnat provincial.
- Mise à jour de la documentation sur la sécurité du Mur d'escalade La-Voie.
- Conjointement avec le Centre de santé et des services sociaux de Sept-Îles (CSSSSÎ), présence dans nos murs de personnel infirmier à raison d'une demi-journée par semaine (90 étudiants ont été rencontrés durant les 20 semaines du projet).
- Organisation de diverses activités de reconnaissance, notamment pour souligner l'engagement étudiant et saluer tous les finissants.
- 58 étudiants à l'automne et 61 à l'hiver se prévalant du système de transport quotidien Interbus (Sept-Îles–Port-Cartier et les environs) une augmentation de 20 % par rapport à 2014-2015.
- 57 étudiants logés aux résidences étudiantes.
- Acceptation de 138 demandes de prêts et bourses. Les demandes de consultation diminuent progressivement en raison de la mise en place d'une plateforme Internet.
- Soutien aux pratiques innovatrices en matière de développement durable en lieu et place de la certification verte.

■ VALEUR AJOUTÉE À LA FORMATION

- En Arts visuels, soutien au maintien des activités de la galerie d'art contemporain, participation à l'Intercollégial d'arts visuels à Valleyfield, organisation de l'exposition annuelle des œuvres des étudiants.
- En Éducation physique, analyse d'un projet de mise en œuvre de cours intensifs en volleyball de plage, tennis et entraînement (cours 109-103).
- En Langues, lettres et communication (module langues), soutien aux activités culturelles organisées par le *Chit Chatters' Club*, au téléenseignement en mode synchrone aux étudiants anglophones du Cégep de Thetford, à l'encadrement des étudiants hors-Québec, à

l'encadrement des étudiants du programme au cours d'anglais de niveau 101 et participation à l'implantation de la 1^{re} année du nouveau programme Langues, lettres et communication.

- En Langues, lettres et communication (module lettres), soutien aux activités tenues dans le cadre de la Semaine du français Richelieu, du Prix littéraire des collégiens et du Prix intercollégial du cinéma québécois. Participation à l'implantation de la 1^{re} année du nouveau programme Langues, lettres et communication et au maintien de trois services mis en œuvre dans le cadre du projet de l'amélioration institutionnelle de la qualité du français, à savoir Repfran (Responsable du français), Caflib (Centre d'aide en français sans rendez-vous) et BREF (Bureau des ressources en français).
- En Mathématiques, encadrement particulier dans les cours de sciences 201-NYA-05, d'électronique 201-271-SI et de maintenance industrielle 201-802-SI. Expérimentation d'un centre d'aide en novembre et décembre.
- En Philosophie, soutien à la clientèle du Centre d'aide en philosophie (176 consultations).
- En Sciences de la nature, activités d'amélioration de la réussite en 1^{re} session (lecture efficace, utilisation de la bibliothèque, prise de notes et techniques de rédaction d'un rapport de laboratoire), organisation des Midis-bio pour les étudiants de Soins infirmiers et soutien à Sciences on tourne!, à l'Expo-Sciences et au Forum science et société. Initiation de collaborations avec le Centre d'innovation de l'aquaculture et des pêches du Québec (MÉRINOV) et le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe.
- En Sciences humaines « Individu et société » et Social Science, soutien aux activités du Centre des sciences humaines.
- En Soins infirmiers, participation aux projets L'heure SOS et Calcul de la dose exacte (constat d'une hausse du taux de réussite), élaboration de scénarios pour le simulateur de soins afin de permettre aux étudiants de vivre des situations non disponibles en stages. Travaux préparatoires à l'accueil d'étudiants chinois.
- En Techniques de bureautique, placement des étudiantes en stages et relance du projet de passerelle DEC-CERT. Encadrement des étudiantes au cours d'anglais de niveau 101.
- En Techniques de comptabilité et de gestion, encadrement des étudiants de première année et attention particulière accordée aux trois cours de comptabilité par l'ajout d'une heure de cours obligatoire.
- En Techniques d'éducation à l'enfance, attribution d'un tuteur aux étudiants de 1^{re} session afin de favoriser une bonne intégration et organisation de l'exposition annuelle des mallettes pédagogiques (trousses d'animation personnalisée).
- En Techniques de l'informatique, supervision des étudiants lors du Lan Party, ajout d'outils de promotion (programmation de drones et utilisation d'une lunette de réalité virtuelle) et préparation d'un projet de DEC-BAC avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). De concert avec l'entreprise Optik 360, organisation de cours de pilotage de drones dispensé par I/Drone Montréal.
- En Technologie de maintenance industrielle, suivi des étudiants de première année et des étudiants calédoniens des trois niveaux, organisation de 9 visites en industrie et de 4 conférences et adaptation des laboratoires du nouveau pavillon de maintenance industrielle.
- En Technologie minérale, organisation de visites éducatives (mines souterraines en Abitibi-Témiscamingue, départements des mines, de la métallurgie et des matériaux, de géologie et

de génie géologique de l'Université Laval, mine LaRonde et son usine de traitement, mine de Malartic, laboratoires de COREM pour son expertise de calibre international en traitement de minerai) et 10 sorties de terrain. Mise à jour en continu de la page Facebook du programme et collaboration à la demande d'obtention des voies de spécialisation Exploitation et Géologie, notamment en ce qui concerne la préparation de la liste des équipements requis.

- Accompagnement des enseignants pour l'utilisation des technologies de l'information, notamment les tableaux interactifs et la plateforme Moodle.
- Promotion de l'approche *Virtual Team Teaching* par l'enseignante Sharon Coyle.
- Support aux nouveaux enseignants dans l'utilisation des outils de la plateforme LÉA pour le suivi et l'encadrement en ligne des étudiants.
- Collaboration à titre de co-auteure d'une enseignante de Techniques de bureautique, Sylvie Paquet, à la publication du volume *Publisher 2013 – Fonctions de base*.
- Formation sur les réalités des Premières Nations de la Côte-Nord.

■ DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION

- Révision de la programmation institutionnelle en Social Science et Techniques de comptabilité et de gestion.
- Autorisation de deux nouvelles voies de sortie au programme de Technologie minérale, soit Exploitation et Géologie à compter de l'automne 2017.
- Première année du programme de Soins infirmiers pour infirmiers et infirmières auxiliaires.
- Attestation d'études collégiales (AEC) complétée en Techniques d'intervention en milieu carcéral (3^e cohorte) et démarrage d'une 4^e cohorte.
- Diplômation de 11 personnes dans le cadre du programme de reconnaissance des acquis et compétences (RAC) en Techniques d'éducation à l'enfance (AEC).
- Formations sur mesure pour 226 travailleurs d'entreprises et organismes, notamment dans les domaines de la bureautique, des compétences essentielles et de la maintenance industrielle. Mise en œuvre de sessions de formation basée sur le programme de développement des compétences en gestion et en supervision des ressources humaines M3i (2^e groupe).
- Formation à temps partiel en photographie numérique, premiers soins pour la petite enfance, langue et utilisation de tablettes électroniques.

■ ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Suivi de la mise en œuvre des recommandations de la Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC) en regard notamment de la conformité des plans de cours et des épreuves finales.
- Travaux d'évaluation du programme de Techniques d'éducation à l'enfance : analyse des plans de cours, travaux, exercices et évaluations sommatives associées.

SOUTIEN À LA RECHERCHE ET AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

■ RECHERCHE APPLIQUÉE ET TRANSFERT TECHNOLOGIQUE

- **Institut technologique de maintenance industrielle (ITMI) et Chaire industrielle de recherche en exploitation et maintenance ferroviaire** : voir section consacrée à l'ITMI.

- **Groupe de recherche sur l'écriture nord-côtière (GRÉNOC)** : lancement à Montréal du *LITTORAL* n° 10, « le spécial innu », dans le cadre de la 8^e journée du livre haïtien. Participation à des rencontres : à Rouyn-Noranda, au colloque *À l'écoute des premiers peuples*; et, à Montréal, à la rencontre annuelle du Laboratoire IMAGINAIRE | NORD de l'UQÀM. Préparation du 3^e CAHIER DU GRÉNOC (réédition d'un texte de l'historien J.-B.-A Ferland, *Le Labrador*), et du prochain *LITTORAL*. Demande de financement acheminée au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

Prix du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) – Œuvre de l'année sur la Côte-Nord décerné à Monique Durand pour son dernier roman *Le petit caillou de la mémoire*.

- **Institut nordique de recherche en environnement et en santé au travail (INREST)** : obtention d'un mandat de cinq ans de la Ville de Sept-Îles et du Port de Sept-Îles pour la réalisation du projet *Canadian Healthy Ocean Network* (CHONe II), entente de partenariat avec 11 universités et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), obtention d'un mandat de la Ville de Sept-Îles, Port de Sept-Îles, du Plan Nord et des industries pour la réalisation de la phase III de l'observatoire environnemental de la baie de Sept-Îles, présentation du rapport de la phase II de l'observatoire environnemental de la baie de Sept-Îles, rapport de la qualité de l'air de la ville de Sept-Îles, discussions afin de démarrer un projet en partenariat avec le Centre de recherche sur les biotechnologies marines (CRBM).
- **Pôle de recherche en santé** : travaux de mise en œuvre du dispensaire urbain pour l'enseignement clinique (DUEC), du projet de Pratique infirmière en dispensaire en milieu nordique et d'un centre stratégique de formation et de recherche en santé.
- Poursuite des travaux de mise en œuvre d'une chaire industrielle de recherche de niveau universitaire hébergé au Cégep.
- Retrait des projets envisagés avec le ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle du Cameroun et avec la société Camwater.
- Signature d'une entente de collaboration avec le Suzhou Chien-Shiung Institute of Technology de Chine.
- Création d'un fonds général de recherche (FGR) dédié aux subventions du CRSNG.
- Formalisation du suivi au conseil d'administration de l'état des projets de recherche financés par le CRSNG.
- Participation à la mise en place de l'Institut nordique du Québec (INQ) et du Réseau Québec maritime (RQM).

■ DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

- Présentation d'un mémoire sur la contribution du Collège à la Stratégie de développement de l'aluminium.
- Suivi d'orientations gouvernementales pertinentes à la région : développement minier, énergie, économie numérique...
- Démarche effectuée avec Développement économique Sept-Îles pour la mise en œuvre d'un centre d'entrepreneuriat et de valorisation de la recherche. Formalisation d'un projet de centre de valorisation de la recherche et de la commercialisation.
- Report du projet de Centre de formation et de recherche des Premières Nations de la Côte-Nord.
- Échanges avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) sur la gestion du pavillon universitaire Alouette, l'aménagement d'un dispensaire et l'utilisation de l'unité clinique du Cégep.

■ SERVICES À LA COLLECTIVITÉ

- Hébergement des créneaux ACCORD Ingénierie des procédés industriels, miniers et métallurgiques (IPIMM), et Ressources, sciences et technologies marines (RSTM), du bureau régional du Centre d'innovation de l'aquaculture et des pêches du Québec (MÉRINOV), de l'Institut nordique de recherche en environnement et en santé au travail (INREST) et des simulateurs de train de Transport ferroviaire Tshiuetin et IOC Rio Tinto.
- Tenue d'événements : Congrès provincial des mycologues, soirées du Club Richelieu, Finale locale de Cégeps en spectacle, les Oreilles dégourdies, tirage du Club Lions de Sept-Îles, Semaine du français Richelieu, « Dans l'œil du dragon », Lan party, Tournoi provincial de volleyball Orange Alouette, Salon du livre de la Côte-Nord, Petite enfance / grande forme (événement régional), Championnat régional scolaire du RSEQ Côte-Nord en athlétisme, Cérémonie régionale de remise des médailles du Lieutenant-gouverneur du Québec, Congrès des alcooliques anonymes, Finale de la ligne d'improvisation de Sept-Îles, pièce de théâtre de la Troupe Sans Détour et Relais pour la vie.
- Accueil de groupes, notamment d'écoles primaires, au Mur d'escalade La-Voie.

CADRE ORGANISATIONNEL QUI SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT DU COLLÈGE

■ MOBILISATION ET VISIBILITÉ

- Veille médias, incluant les médias sociaux.
- Publication de 31 communiqués de presse, quatre numéros du journal interne Points de repère.

■ MÉCANISMES

- Adoption de la Politique sur la conduite responsable en recherche.
- Révision du Règlement relatif à la conclusion et à la gestion de contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction, du Règlement sur les autres droits exigibles des étudiantes et des étudiants et du Règlement sur les conditions de vie au Collège.
- Adoption de la Planification décennale des investissements 2015-2025 et du Plan décennal d'investissements dans les domaines de la recherche et de l'innovation 2016-2026.

■ RESSOURCES

- Sous-embauche de 4,232 équivalents temps complet (ETC) dans l'allocation des ressources professorales.
- CI moyenne de 82 chez le personnel enseignant, soit une augmentation de 3,1 unités par rapport à 78,9 en 2014-2015 et cela malgré une bonne gestion des ressources enseignantes.
- Bonification de l'annexe S026 pour soutenir les programmes en difficulté tant techniques que préuniversitaires permettant l'injection de 3,234 ETC pour l'encadrement des étudiants et palliant au fait que certains enseignants ont quatre cours à préparer ou plus par session.
- Déménagement et installation des équipements du pavillon de maintenance industrielle et de recherche incluant le branchement aux technologies de l'information.
- Acquisition de 3 machines-outils dédiés au pavillon de maintenance industrielle et de recherche.
- Présentation de deux projets au Fonds d'investissement stratégique (FIS) : Centre de valorisation de la recherche et de commercialisation et Efficacité énergétique des systèmes de chauffage et de l'enveloppe extérieure du bâtiment principal.
- Pavillon universitaire Alouette : intégration des systèmes et poursuite des travaux de rédaction de l'entente de gestion.
- Présentation d'un projet d'acquisition de certains actifs de Cliffs à Pointe-Noire, notamment des équipements de minéralurgie et de maintenance.
- Implantation de la téléphonie IP hébergée.
- Aménagement paysager : installation d'œuvres d'art, plantation d'arbres, aire de pique-nique.
- Maintenance des systèmes de régulation de température et d'automatisation des bâtiments.

- Intégration des pavillons de maintenance industrielle et de recherche et universitaire Alouette dans le plan de mesures d'urgence.
- Formation en santé et sécurité (travaux en présence d'amiante, utilisation des chariots élévateurs et nacelles, SIMDUT) et achat du matériel afférent.
- Mise en œuvre de travaux d'économie d'énergie : remplacement des luminaires à lampes fluorescentes par un éclairage O-LED dans le hall, remise au point des systèmes).
- Modernisation des installations disponibles dans le hall d'entrée, notamment la sonorisation.
- Mise en œuvre des travaux entourant la préparation d'une classe *active-learning*, la vidéosurveillance et l'utilisation d'interphones.
- Début des travaux d'informatisation des formulaires d'absence, de temps supplémentaire et des demandes budgétaires.
- Demande de subvention au bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétique (BEIE).
- Mise aux normes du protocole de la sécurité incendie.
- Début des travaux d'analyse de l'ergonomie des bureaux du personnel enseignant.
- Analyse des routes de conciergerie et production d'un devis technique.
- Remise à neuf des planchers de terra cotta au rez-de-chaussée du pavillon principal.
- Expérimentation d'une méthode d'insonorisation des salles de classe.
- Appel d'offres pour la réfection du plancher du gymnase.
- Poursuite des travaux de mise en œuvre d'un dispensaire urbain de concert avec le Centre de santé et des services sociaux de la Côte-Nord (CSSSCN) et l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC).
- Réalisation d'un rapport d'analyse et d'orientations de la bibliothèque.

■ PRATIQUES DE GESTION

- Mise en œuvre d'un processus de suivi des dépenses du budget de fonctionnement.
- Réalisation et mise à jour en continu du tableau de bord de l'ensemble des exigences ministérielles en lien avec la reddition de comptes par instance ou direction concernées.
- Mise en œuvre des travaux de révision du calendrier de conservation et d'analyse de logiciels de gestion des infrastructures des documents (GID).
- Modification de la structure administrative du Collège : suppression du poste de coordonnateur scientifique à l'ITMI et création d'un poste de directeur de la recherche et de l'innovation.
- Réalisation d'une journée de formation-échanges ayant notamment comme objectif d'explorer la thématique transversale et l'innovation ouverte.
- Dans le cadre des travaux de révision de la planification stratégique : expérimentation d'une nouvelle approche et mise en place d'équipes transversales dédiées à des projets porteurs.

ACTIVITÉS DU CCTT – L'INSTITUT TECHNOLOGIQUE DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE (ITMI)

L'année 2015-2016 est la deuxième année du renouvellement de cinq ans obtenu en 2014. Les faits saillants de l'année sont les suivants :

- subventions majeures des gouvernements provincial et fédéral pour l'implantation des concepts de l'Industrie 4.0 dans les PME québécoises;
- reconnaissance de l'expertise dans le domaine de l'Industrie 4.0 et invitations nombreuses à présenter les résultats et faits saillants à travers le Québec;
- hausse significative de la contribution en espèce des entreprises dans la chaire de recherche du CRSNG sur l'exploitation et la maintenance ferroviaire (38 %);
- obtention de six subventions d'engagement partenarial (SEP) du CRSNG;
- fin de la subvention d'entrée de renforcement de l'innovation dans les collèges et importantes suites avec les entreprises concernées;
- baisse importante des revenus d'aide technique à cause de la situation économique;
- baisse des charges salariales et déclenchement d'un processus de recrutement de nouveaux employés.

CLIENTÈLE

ENSEIGNEMENT RÉGULIER

DONNÉES STATISTIQUES AU 20 SEPTEMBRE 2015*

PROGRAMMES	COLLÈGE	COLLÈGE	COLLÈGE	TOTAL		TOTAL
	I	II	III	M	F	
SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE						
ARTS VISUELS	16	5	-	5	16	21
LANGUES, LETTRES ET COMMUNICATION	8	9	-	6	11	17
SCIENCES DE LA NATURE	46	27	-	22	51	73
SCIENCES HUMAINES (société et invididu)	53	38	-	28	63	91
SCIENCES HUMAINES (administration)	6	1	-	4	3	7
SOCIAL SCIENCE	8	7	-	10	5	15
TOTAL PARTIEL	137	87	-	75	149	224
(Pourcentage)	21,2%	13,5%		11,6%	23,1%	34,7%
SECTEUR TECHNIQUE						
SOINS INFIRMIERS	33	19	16	7	61	68
SOINS INFIRMIERS POUR INFIRMIÈRES AUXILIAIRES	3				3	3
TECHNIQUES DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION	25	17	16	15	43	58
TECHNIQUES DE BUREAUTIQUE	8	9	9	1	25	26
TECHNIQUES D'ÉDUCATION À L'ENFANCE	14	10	12	1	35	36
TECHNIQUES DE L'INFORMATIQUE	9	12	6	23	4	27
TECHNOLOGIE DE L'ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE	20	14	34	58	10	68
TECHNOLOGIE DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE	8	17	14	38	1	39
TECHNOLOGIE MINÉRALE	7	6	6	11	8	19
TOTAL PARTIEL	127	104	113	154	190	344
(Pourcentage)	19,7%	16,1%	17,5%	23,8%	29,4%	53,3%
TREMPLIN DEC	68	2		29	41	70
(Pourcentage)	10,5%	0,3%		4,5%	6,3%	10,8%
COMMANDITES	8			2	6	8
(Pourcentage)	1,2%			0,3%	0,9%	1,2%
PRÉALABLES UNIVERSITAIRES						0
(Pourcentage)	0,0%			0,0%	0,0%	0,0%
TOTAL	340	193	113	260	386	646
(Pourcentage)	52,6%	29,9%	17,5%	40,2%	59,8%	100,0%

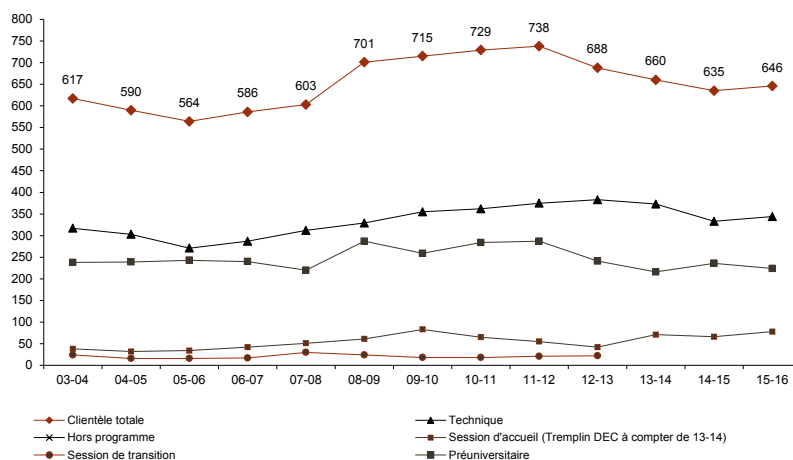
* Étudiantes et étudiants inscrits à temps complet et à temps partiel à l'enseignement régulier incluant les étudiants en stage.

En Techniques de bureautique 3^e année, quatre (4) étudiantes.

En Technologie de l'électronique industrielle 3^e année, trois (3) étudiants.

En Technologie de maintenance industrielle 3^e année, cinq (5) étudiants.

ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE



FORMATION CONTINUE

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS EN FONCTION DE LA LOCALITÉ ET DE LA FORMATION DISPENSÉE

	FORMATION GÉNÉRALE		ENSEIGNEMENT À DISTANCE ET TUTORAT		FORMATION TECHNIQUE		FORMATION SUR MESURE		TOUTES MESURES	
	N ^{bre} de cours	N ^{bre} d'inscriptions	N ^{bre} de cours	N ^{bre} d'inscriptions	N ^{bre} de cours	N ^{bre} d'inscriptions	N ^{bre} de cours	N ^{bre} d'inscriptions	N ^{bre} de cours	N ^{bre} d'inscriptions
La Romaine	0	0	0	0	0	0	1	12	1	12
Mingan/Pakua Shipi	0	0	0	0	32	254	3	29	35	283
Natashquan	0	0	0	0	0	0	1	11	1	11
Port-Cartier	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1
Sept-Îles	2	20	1	1	67	821	40	284	110	1126
TOTAL 2015-2016	2	20	1	1	99	1075	46	337	148	1433
TOTAL 2014-2015	12	47	9	14	83	930	42	354	146	1345

NOMBRE DE DIPLÔMES EN 2015-2016

	SESSION D'AUTOMNE			SESSIONS D'HIVER ET D'ÉTÉ			ANNÉE		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES									
SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE									
Arts visuels					3	3		3	3
Langues, lettres et communication				4	4	8	4	4	8
Sans mention				1	3	4	1	3	4
Sciences de la nature	1		1	4	23	27	5	23	28
Sciences humaines / Social Science		4	4	6	14	20	6	18	24
TOTAL PARTIEL	1	4	5	15	47	62	16	51	67
SECTEUR TECHNIQUE									
Soins infirmiers				1	9	10	1	9	10
Techniques de comptabilité et de gestion		1	1	2	9	11	2	10	12
Techniques de bureautique		1	1		3	3		4	4
Techniques d'éducation à l'enfance		2	2		4	4		6	6
Techniques de l'informatique				5		5	5		5
Technologie de l'électronique industrielle	8	1	9	8	3	11	16	4	20
Technologie de maintenance industrielle	2		2	8		8	10		10
Technologie minérale	2		2	1	3	4	3	3	6
TOTAL PARTIEL	12	5	17	25	31	56	37	36	73
TOTAL	13	9	22	40	78	118	53	87	140
ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES									
Éducation spécialisée		4	4		2	2			6
Techniques d'éducation à l'enfance		9	9		2	2			11
Éducatrice-Éducateur en services à l'enfance autochtone					1	1			1
Techniques d'intervention en milieu carcéral				5	9	14			14
TOTAL	13	13	5	14	19	5	27	32	

TAUX DE PLACEMENT

Le taux de placement des finissants se maintient autour de 90 %.

STAGES EN ENTREPRISES

PLACEMENT DES ÉTUDIANTS

	AUTOMNE 2015	HIVER 2016	ÉTÉ 2016
Technologie de maintenance industrielle	6	3	3
Technologie de l'électronique industrielle	5	--	4
Technologie minérale	--	--	--
Techniques de bureautique	3	--	5
Techniques de l'informatique	--	--	2

RÉUSSITE ET ENGAGEMENT DANS LES ÉTUDES

Le plan d'aide à la réussite et à la persévérance 2012-2015 comporte l'ajout d'un objectif visant l'amélioration du français, conformément à la directive du ministère et les principaux axes d'intervention du plan et les chantiers qui en découlent se déclinent ainsi :

1. L'intégration à l'environnement collégial :

- La révision de la session Tremplin DEC : orientation professionnelle, parcours offerts, mesures d'encadrement, etc.
- La mise en place d'activités d'accueil dans les programmes d'études pour les étudiants de première année.
- La sensibilisation des nouveaux étudiants aux exigences des études collégiales et leur responsabilisation au regard du règlement sur la réussite.
- La promotion des services d'aide aux étudiants.

2. Le choix de carrière professionnelle :

- L'offre de parcours exploratoires aux étudiants indécis sur leur choix de carrière.
- L'organisation d'activités visant à préciser/consolider le choix de carrière.
- La promotion des carrières scientifiques et technologiques.

3. La réussite à la 1^{re} session :

- La mise en œuvre de services adaptés pour les étudiants en situation de handicap.
- L'encadrement des méthodes de travail dans les cours d'accueil des programmes (pédagogie de la 1^{re} session).
- Le suivi systématique des présences aux cours et aux évaluations.
- La concertation enseignants-aide pédagogique individuel (API) pour assurer un suivi efficace des nouveaux inscrits.
- La planification d'activités d'évaluation dans le premier tiers de la session.
- L'analyse de la réussite dans les cours de 1^{re} session et le suivi avec les départements concernés.

4. La persévérance aux études :

- L'ajout de ressources pour l'encadrement didactique dans certains cours écueils.

- L'utilisation de la plateforme informatique LÉA pour le suivi et l'encadrement des étudiants (présence en classe, résultats scolaires, communications, etc.).
- L'organisation de services de tutorat par les pairs et la promotion des projets personnels de réussite.
- La concertation avec les répondants autochtones et calédoniens sur le cheminement scolaire de leurs étudiants.
- La production de tableaux de bord sur la réussite dans chaque programme.

5. La diplomation :

- La mise en œuvre de mesures favorisant la diplomation :
 - la récupération de cours échoués, tutorat, examen de reprise, etc.;
 - la relance des étudiants quasi-diplômés.
- Les ateliers de préparation aux épreuves synthèses de programme.
- La vérification des épreuves synthèses de programme en regard de l'équité institutionnelle.

6. La maîtrise du français :

- La mise en place d'un service de référence linguistique au centre d'aide en français (CAF).
- La réduction de la taille des groupes dans le cours 601-101-MQ « Écriture et littérature ».
- La mise en place d'un soutien pédagogique en ligne CAF.com.

Plusieurs départements ont soumis, dans le cadre du volet 2 de la tâche enseignante, des projets pour soutenir la réussite de leurs étudiants.

DÉPARTEMENTS	PROJETS
Comptabilité et gestion	Encadrement dans les cours porteurs
Électronique industrielle	Encadrement des étudiants de première année et de Nouvelle-Calédonie
Langues et lettres (langues)	• Animation du <i>Chit-Chatters' Club</i> • Encadrement des étudiants de Techniques de bureautique et Langues, lettres et communication en 604-101-MQ • Mise à niveau de la clientèle hors Québec en 604-100-MQ
Langues et lettres (lettres)	• Centre d'aide en français • DuoCaf • CafLib • Groupe de recherche sur l'écriture nord-côtière (GRÉNOC)
Mathématiques	Encadrement dans les cours porteurs
Philosophie	• Centre d'aide en philosophie
Sciences	• Certification cégep vert • Les midis-bio
Sciences humaines	Centre en sciences humaines
Social Science	• Chargé d'activités spécifiques représentant le programme à la commission des études
Soins infirmiers	• Calcul de la dose exacte • L'heure S.O.S.
Maintenance industrielle	Encadrement des étudiants de Nouvelle-Calédonie
Technologie minérale	• Projet d'étude de la pointe de Moisie • Projet de demande d'autorisation de 2 nouvelles voies de spécialisation

Soulignons aussi la contribution des Services aux étudiants (SAÉ) qui ont mis en place plusieurs mesures pour soutenir la motivation aux études des jeunes désirant s'impliquer dans des activités exigeantes au niveau de l'engagement personnel. Précisons que la réussite des cours est exigée pour qu'un étudiant puisse participer à une ligue sportive.

L'équipe des SAÉ a aussi instauré un encadrement spécial pour les étudiants de la Nouvelle-Calédonie inscrits dans les cours de formation à distance requis pour compléter leurs études dans le délai prescrit.

DONNEES QUANTITATIVES SUR LA REUSSITE

LA REUSSITE A LA 1^{re} SESSION

Cible institutionnelle : 85 % des étudiants réussissent plus de 50 % de leurs cours à la session 1.

PROPORTION DES NOUVEAUX INSCRITS AYANT REUSSI PLUS DE LA MOITIE DE LEURS COURS A LA 1^{re} SESSION

	A 2013	A 2014	A 2015
COLLÈGE	84,1 %	82,0 %	84,0 %
RÉSEAU	84,7 %	84,2 %	86,4 %

À l'automne 2015, la proportion de l'ensemble des nouveaux étudiants ayant réussi plus de la moitié de leurs cours a augmentée de 2 % par rapport à l'automne 2014. L'objectif de 85 % est presque atteint.

LA PERSEVERANCE AUX ETUDES

Cible institutionnelle : 82 % des nouveaux inscrits se réinscrivent au collégial.

TAUX GENERAL DE REINSCRIPTION A LA 3^e SESSION

	A 2012	A 2013	A 2014
COLLÈGE	74,2 %	67,5 %	61,5 %
RÉSEAU	75,1 %	70,2 %	70,5 %

Le taux global de réinscription à l'automne 2015 des étudiants de la cohorte d'automne 2014 a diminué par rapport à la cohorte précédente, il se situe vingt points sous la cible institutionnelle. On remarque également une diminution du taux de réinscription à la 3^e session dans le réseau. Il est à noter que plus de 10 % de nos étudiants sont inscrits en Tremplin DEC.

L'OBTENTION DU DIPLÔME

Cible institutionnelle : 62 % des nouveaux inscrits obtiennent leur diplôme deux ans après la durée prévue.

TAUX GENERAL DE DIPLOMATION DEUX ANS APRES LA DUREE PREVUE

	A 2008	A 2009	A 2010	A 2011
Accueil et intégration	26,5 %	26,5 %	17,9 %	17,9 %
Préuniversitaire	68,6 %	63,9 %	60,2 %	60,2 %
Technique	52,1 %	49,3 %	51,9 %	51,9 %
Collège	54,4 %	41,4 %	46,5 %	46,5 %
Réseau	63,9 %	54,1 %	53,2 %	53,2 %

Le faible nombre de diplômés dans certains programmes ne permet plus la comparaison avec le réseau et rend les résultats difficiles à interpréter. De plus, au secteur technique de plus en plus d'étudiants complètent le programme en 4 ans.

L'AMÉLIORATION DU FRANÇAIS

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) a adopté au printemps 2011 un cadre de mesures sur cinq ans visant la mise en place d'une offre accrue de services permettant d'améliorer la maîtrise du français dans les collèges. Le ministère verse une allocation spécifique de 35 000 \$ aux établissements du réseau pour financer notamment la mise en place d'un service de référence linguistique. De plus, le Collège a reçu du MÉES une allocation additionnelle récurrente sur 5 ans de 65 000 \$ pour soutenir la mise en place de projets en lien avec des problématiques particulières liées à la langue d'enseignement. L'analyse de la réussite en français sur les cinq dernières années a démontré que nos efforts devaient porter sur le cours de français 601-101-MQ « Écriture et littérature » où l'écart négatif avec la moyenne du réseau est le plus important (10 points de pourcentage).

Conformément à la directive ministérielle, des objectifs et des cibles quantitatives et qualitatives de réussite en français ont été intégrés, à l'automne 2011, dans le plan de réussite du Collège en regard de la réussite à l'épreuve ministérielle de français. Une cible d'amélioration a aussi été inscrite pour le cours 601-101 de la séquence en français. Le tableau suivant résume ces éléments.

OBJECTIFS	INDICATEURS
Améliorer la réussite dans le premier cours de français	Hausse de 10 % du taux de réussite chez les étudiants persévérants dans le cours 601-101-MQ
Assurer la prise en charge de la qualité de la langue dans les cours de formation spécifique	Notation du français dans les évaluations des cours de formation spécifique
Améliorer le taux de réussite à l'épreuve uniforme en français (ÉUF)	Hausse de 5 % du taux de réussite global à l'épreuve uniforme de français (ÉUF)

À l'automne 2015, le Collège a maintenu en place les mesures suivantes pour soutenir l'amélioration du français :

- L'implantation d'un service de référence linguistique au Centre d'aide en français (CAF).
- La réduction du nombre d'étudiants dans les groupes du cours 601-101.
- L'organisation d'une activité de perfectionnement sur l'utilisation d'une grille de correction simple du français par les enseignants des autres disciplines.
- L'ajout à la programmation institutionnelle du cours de mise à niveau en français 601-011-50 pour les étudiants admis conditionnellement suite à un échec en français au secondaire.

TAUX DE RÉUSSITE AU PREMIER COURS DE FRANÇAIS 601-101-MQ

	SESSION					
	AUTOMNE 2013	HIVER 2014	AUTOMNE 2014	HIVER 2015	AUTOMNE 2015	HIVER 2016
Collège	77 %	73 %	88 %	60 %	86 %	58 %
Réseau	79 %	60 %	78 %	57 %	80 %	ND

Le point de référence pour mesurer l'atteinte de la cible d'amélioration doit être le taux de réussite des étudiants à leur 1^{re} session qui est, dans la majorité des programmes d'études, la session d'automne. On

peut constater que les actions entreprises comme la diminution du nombre d'étudiants dans les groupes ont donné des résultats puisque l'augmentation a été de 7 % (Aut12-Aut14) approchant ainsi notre objectif de 10 %.

Une analyse plus longitudinale nous montre que pour la période 2005-2011 le taux de réussite dans le cours 601-101-MQ était de 66 % alors que pour la période 2012-2015 la réussite fut de 75 % soit une augmentation de 9 %.

En ce qui a trait à la réussite à l'épreuve uniforme, les résultats observés sont les suivants :

TAUX DE RÉUSSITE À L'ÉPREUVE MINISTÉRIELLE DE FRANÇAIS

	SESSION							
	HIVER 2014	ÉTÉ 2014	AUTOMNE 2014	HIVER 2015	ÉTÉ 2015	AUTOMNE 2015	HIVER 2016	ETE 2016
Collège	73,0 %	33,3 %	91,2 %	86,5 %	72,2 %	86,4 %	72,2 %	66,6 %
Réseau	79,5 %	66,1%	86,6 %	82,6 %	66,2 %	86,8 %	N.D.	N.D.

Les données les plus significatives pour cette épreuve sont celles du mois de décembre (présentées ici en gras) alors que sa passation regroupe le plus grand nombre de candidats. L'épreuve est normalement administrée à la fin du cours 601-103-MQ « Littérature québécoise » qui, dans la majorité des programmes, est suivi en 3^e session. Le nombre de candidats aux épreuves administrées en mai et août est moindre parce qu'il correspond principalement à des cheminements irréguliers ou à des reprises après échecs.

REUSSITE DE LA CLIENTELE AUTOCHTONE

À l'automne 2015, 25 étudiants autochtones fréquentaient notre établissement à la formation continue et 60 au secteur régulier et, à l'hiver 2016, 19 à la formation continue et 53 au secteur régulier.

SECTEUR	SESSION	n ^{bre} d'étudiants inscrits	n ^{bre} d'inscriptions cours	n ^{bre} d'inscriptions cours réussi	% de réussite
ENSEIGNEMENT RÉGULIER	Automne	60	329	223	67
	Hiver	53	286	206	76
FORMATION CONTINUE	Automne	25	160	136	85
	Hiver	19	120	109	91

- Le taux de réussite scolaire pour l'hiver 2016 est significativement plus élevé que celui de l'automne 2015.
- La principale cause de l'échec scolaire des élèves autochtones demeure l'absentéisme aux cours et aux activités d'évaluation. Les nombreux résultats entre 0 et 30 % notés aux dossiers scolaires de la clientèle autochtone traduisent cette problématique. Dans la plupart des cas, il s'agit en fait d'un abandon des études après la date du dénombrement de la clientèle (abandon informel).
- Même si, pour la très grande majorité des étudiants, le français n'est pas la langue maternelle, 80 % des étudiants ont réussi l'épreuve ministérielle lors de la première passation. Pour les étudiants ayant vécu un premier échec à cet examen, le Collège a offert un atelier de préparation à l'ÉUF. Les étudiants autochtones concernés ont suivi cet atelier et ont tous réussi l'examen ministériel lors de leur deuxième ou troisième tentative.

- L'obtention d'une subvention versée dans le cadre du programme de bonifications pour l'aide aux étudiants ayant des besoins particuliers annoncés lors du Sommet sur l'enseignement supérieur, a permis l'embauche d'une technicienne en éducation spécialisée de nationalité autochtone. Le mandat consistait à favoriser l'intégration et le sentiment d'appartenance au Collège à l'aide d'activités mettant en valeur la culture autochtone.

RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT ET SOUTIEN À LA RÉUSSITE

La reconnaissance de l'engagement étudiant s'applique aux activités de bénévolat dans les secteurs sportif, culturel, communautaire, entrepreneurial, politique, scientifique, scolaire et développement durable tant à l'externe qu'à l'interne. L'étudiant qui a accompli 60 heures de bénévolat sans aucune rétribution monétaire ou pédagogique et qui n'a cumulé tout au plus qu'un échec durant l'année a droit à la mention de l'engagement étudiant sur son bulletin.

En 2015-2016, le Collège a reconnu l'engagement d'uniquement 20 étudiants. Cette performance a été affectée par des mouvements de personnel. La situation devrait se rétablir l'an prochain.

L'équipe des Services aux étudiants a organisé un 5 à 7 de l'engagement étudiant en mai. Près de 60 étudiants y ont participé.

Par ailleurs, le Cégep a reçu une allocation de 59 035 \$ dans le cadre de l'annexe S028 sur les mesures de soutien à la réussite. Cette allocation a été utilisée en totalité pour mettre en place les mesures suivantes :

MESURES	MONTANT ALLOUÉ (\$)
Intégration sociale de l'étudiant	28 779
Développement des relations pédagogiques (activités périscolaires)	11 069
Besoins individuels et collectifs (aide psychologique, équipes sportives)	4 428
Engagement étudiant	14 759
TOTAL	59 035

SERVICES ADAPTÉS

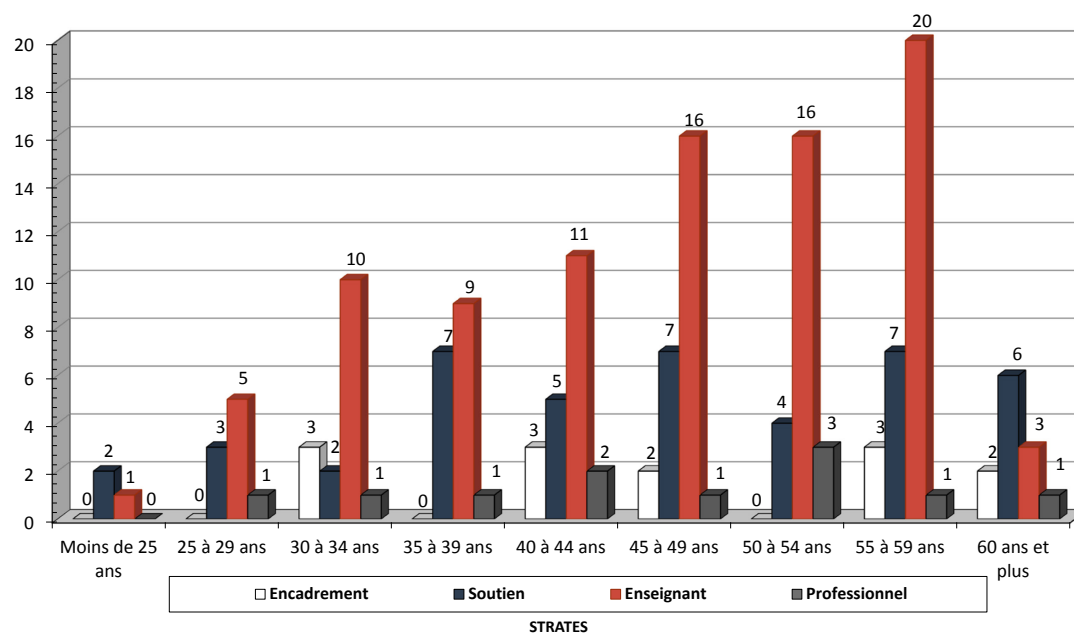
La demande pour ce type d'accommodements connaît une hausse constante depuis quelques années. Force est de constater que la mise en place de services d'accompagnement favorise la réussite chez cette clientèle, sur les 58 étudiants ayant eu recours à ces services, 47 ont pu conserver un dossier scolaire sans échec. En 2015-2016, 725 supervisions d'examens ont été effectuées en comparaison de 540 en 2014-2015.

N^{bre} D'UTILISATEURS DES SERVICES ADAPTÉS

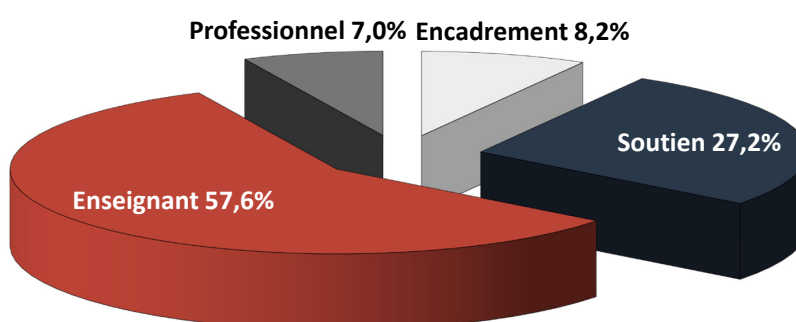
ANNÉE SCOLAIRE	SESSION D'AUTOMNE	SESSION D'HIVER
2012-2013	10	13
2013-2014	21	27
2014-2015	30	42
2015-2016	49	58

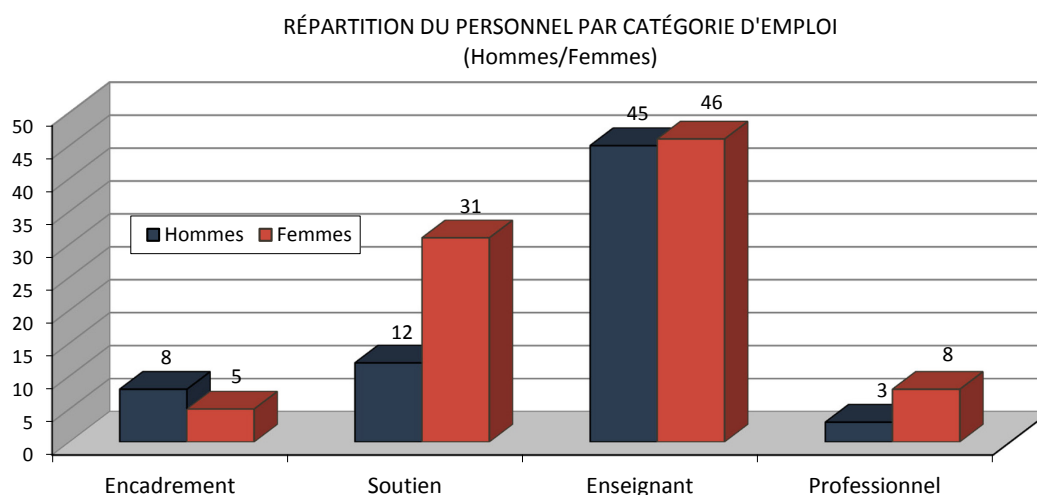
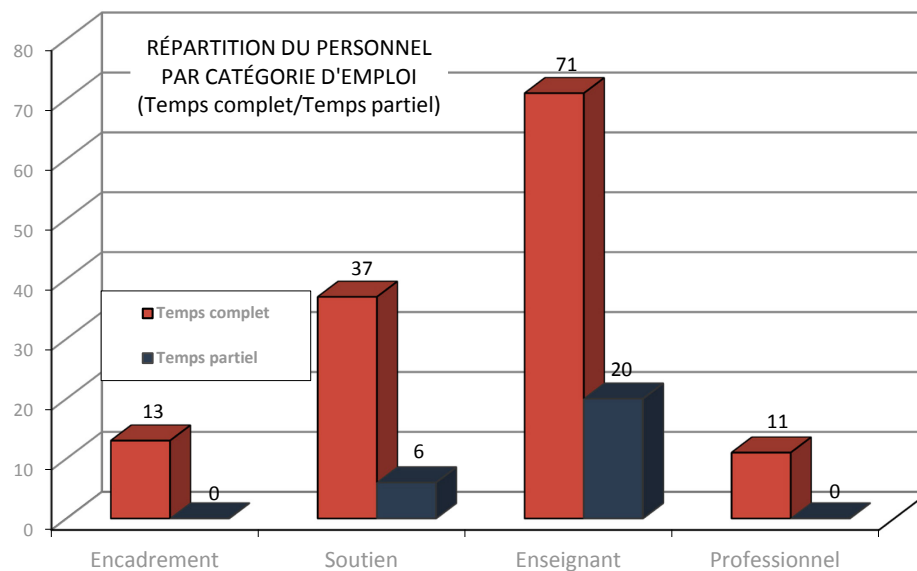
RESSOURCES HUMAINES

ÂGE MOYEN PAR GROUPE D'EMPLOYÉS



RÉPARTITION DES RESSOURCES HUMAINES
PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL





**MEMBRES DU PERSONNEL AYANT
PRIS SA RETRAITE**

ENSEIGNANTS

Sylvie Paquet
Gaétan Talbot

SOUTIEN

Fernande Deshaies
Denis Guérin

RÉSULTATS FINANCIERS

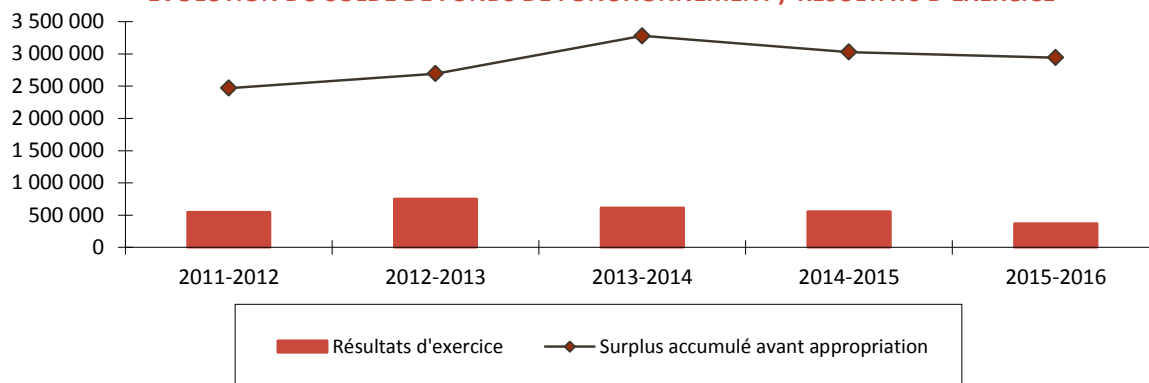
INFORMATIONS FINANCIÈRES DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

FONDS DE FONCTIONNEMENT	2016 (\$)	2015 (\$)
REVENUS		
Enseignement régulier ¹	13 389 369	14 085 539
Formation continue ²	1 343 312	1 128 383
TOTAL	14 732 681	15 213 922
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux - Enseignants ³	7 360 616	7 362 795
Salaires et avantages sociaux - Autres personnels ³	5 178 735	5 288 969
Autres charges	1 821 904	2 007 111
TOTAL	14 361 255	14 658 875
Excédent des revenus sur les charges	371 426	555 047
ÉVOLUTION DU SOLDE DE FONDS		
Solde de fonds au début de l'exercice⁴	3 027 854	3 279 913
Excédent des revenus (charges)	371 426	555 047
Virements au fonds des immobilisations		
Remboursements d'emprunts autofinancés	(44 516)	0
Acquisitions d'immobilisations	(412 884)	(807 106)
Autres	0	0
TOTAL	(85 974)	(252 059)
Solde de fonds à la fin de l'exercice⁵	2 941 880	3 027 854
Solde de fonds affecté à des projets ⁶	1 152 988	1 623 449
Solde de fonds non affecté à des projets ⁶	1 788 892	1 404 405

Les informations sont tirées de l'Annexe 2 « Résultats détaillés par centre de responsabilités » et du Tableau F1 « Solde de fonds détaillé par centre de responsabilité » du rapport financier annuel.

1. L'enseignement régulier comprend également les revenus et charges des centres collégiaux de transfert de technologie.
2. La formation continue comprend également les revenus et charges des cours d'été et du Cégep à distance.
3. Les salaires et avantages sociaux comprennent également les coûts de convention.
4. Les soldes de fonds présentés sont les soldes de fonds redressés.
5. Les soldes de fonds présentés sont les soldes de fonds au 30 juin de l'année (non redressés).
6. Ces montants sont présentés aux lignes 39 et 41 de l'onglet « Situation financière » du rapport financier annuel 2015-2016.

ÉVOLUTION DU SOLDE DE FONDS DE FONCTIONNEMENT / RÉSULTATS D'EXERCICE



■ Incluant les activités financières associées au CCTT.

SUIVI DÉCOULANT DE L'ARTICLE 2 DE LA LOI METTANT EN ŒUVRE CERTAINES DISPOSITIONS
DU DISCOURS SUR LE BUDGET DU 30 MARS 2010 ET VISANT LE RETOUR À
L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE EN 2013-2014 ET LA RÉDUCTION DE LA DETTE (LOI 100)

En 2015-2016, le Cégep a respecté en tout point les exigences de l'article 2 de la Loi 100, à savoir ne pas octroyer de prime, allocation, compensation ou autre rémunération additionnelle fondée sur le rendement à un membre du personnel de direction et du personnel d'encadrement.

ÉTAT DE L'APPLICATION DES DISPOSITIONS ÉNONCÉES À L'ARTICLE 20
DE LA LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES
ET DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC AINSI QUE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

NIVEAU D'EFFECTIF ATTRIBUÉ DE AVRIL 2015 À MARS 2016

CATÉGORIE DE PERSONNEL	VARIATION N ^{bre} D'HEURES*	AUCUNE MESURE REQUISE	DÉPASSEMENT AUTORISÉ PAR LE MÊME	MOYENS POUR RECTIFIER LA SITUATION
Hors cadre	50	X		NON REQUIS
Cadre	(1 144)	1 gérant remplaçait un cadre		NON REQUIS
Gérant	972	1 gérant remplaçait un cadre		NON REQUIS
Professionnel	(1 555)			NON REQUIS
Enseignant	538	0,200 ÉTC projet de recherche - Augmentation des charges à la formation continue		NON REQUIS
Technicien	1 844	- Embauche de 2 techniciens dans le cadre de projets spécifiques - Embauche d'un stagiaire - Dépassement d'heures en raison d'une hausse de l'accueil d'activités externes (Souvent heures facturées)		NON REQUIS
Personnel de bureau	(93)	X		NON REQUIS
Ouvrier	3 292	- Embauche de 2 remplaçants pour absence invalidité - Embauche d'un manoeuvre additionnel dédié au nouveau Pavillon universitaire 2 employés ont cessé leur adhésion à l'aménagement de réduction de temps de travail		NON REQUIS
TOTAL	3 904			

*Note : La période mars 2015 à avril 2016 comporte un jour ouvrable additionnel en comparaison de la période de référence.

CONTRATS DE SERVICES COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS

TYPE DE FOURNISSEURS	NOMBRE	VALEUR (\$)
Personnes morales	4	206 550
Personnes physiques	1	55 664,28

MEMBRES DES PRINCIPALES INSTANCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 30 juin 2016 le conseil était formé des personnes suivantes :

Commission scolaire	Laurent Turbis
Conseil des partenaires du marché du travail	Vacant
Employé de soutien	Luc Turner
Enseignants	Brigitte Gagnon Sylvie Levesque
Entreprises de la région	Gérald Charland Michel Lessard
Établissement de niveau universitaire	Vacant
Étudiants	Vacant (Études préuniversitaires) Corine Simard (Études techniques)
Membres d'office	Donald Bherer (Directeur général) Marc Lavoie (Directeur des études)
Parents d'étudiants	Denis Clements Benoît Leblanc
Professionnel non enseignant	Josée Alain
Titulaires de diplômes d'études collégiales	Alain Lapierre (Études techniques) (Président) Tony Wright (Vice-président) (Études préuniversitaires)
Socioéconomiques	Katerie Champagne Jourdain Russel Tremblay

COMITÉ EXÉCUTIF

Directeur général	Donald Bherer
Enseignant (Interne)	Brigitte Gagnon
Socioéconomique (Externe)	Katerie Champagne Jourdain
Professionnel (Interne)	Josée Alain
Socioéconomique (Externe)	Russel Tremblay

COMMISSION DES ÉTUDES

MEMBRE D'OFFICE

Directeur des études

: Marc Lavoie

MEMBRES NOMMÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Directrice adjointe des études

: Marie-Ève Vaillancourt

Directeur adjoint des études

: Pierre-Étienne Beausoleil

Directeur de la formation continue,
des services aux entreprises et des partenariats d'affaires

: Christophe Bonnal

RESPONSABLES DE PROGRAMME

Arts visuels

: Martine Bérubé

Langues, lettres et communication

: Johanne Charest

Sciences de la nature

: Marc Langlais

Sciences de l'administration / Sciences humaines

: Nicole Côté

Social Sciences

: Sacha Willett

Soins infirmiers

: Brigitte Gagnon

Techniques de bureautique

: Louise Draper

Techniques de comptabilité et de gestion

: Brian Traverse

Techniques d'éducation à l'enfance

: Lina Vallée

Techniques de l'informatique

: Carl Gendron

Technologie de l'électronique industrielle

: Mohamed Otmani

Technologie de maintenance industrielle

: Jean Mailhot

Technologie minérale

: Mylène Richard

MEMBRES ÉLUS PAR LEURS PAIRS

Représentants des

: Donna Mercier

employés de soutien

: Sandra Sirois

Représentants du

: Hélène Plante

personnel enseignant

: Nathalie Ross

Représentants du

: Josée Alain

personnel professionnel

: Anik Boileau

MEMBRES NOMMÉS PAR L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS

: Dominik Lapierre

:

PERSONNEL DE DIRECTION ET DE GÉRANCE

Direction générale

: Donald Bherer

Direction des études

: Marc Lavoie

: Pierre-Étienne Beausoleil

: Directeur adjoint des études

: Marie-Ève Vaillancourt

: Directrice adjointe des études

: Suzie Whittom

: Gestionnaire administrative

: Direction générale et Direction des études

: Christophe Bonnal

Direction de la formation continue, des services aux
entreprises et des partenariats d'affaires

: Guy Berthe, directeur

: Caroline Côté, coordonnatrice aux
ressources matérielles

: Jeanne Desbiens, coordonnatrice aux
technologies de l'information

: Anick Roussel, coordonnatrice aux
ressources financières

: Francis Desbiens

Direction des ressources humaines, affaires
corporatives et communications
Institut technologique de maintenance industrielle

: Luc Faucher, directeur

MÉRITE ÉTUDIANT ET BOURSES

La Fondation, en conformité à son programme de bourses d'excellence, a récompensé 28 étudiants méritants, distribuant près de 13 900 \$ recueillis auprès de commanditaires de la région.

BOURSIERS DE LA FONDATION ET DONATEURS

BOURSE D'EXCELLENCE ET MÉDAILLE DE LA GOUVERNEURE GÉNÉRALE DU CANADA		
Anne-Sophie Chénard	Sciences de la nature	Aluminerie Alouette
BOURSE CHRISTIAN PROULX		
Rose Senneville	Sciences de la nature	Laboratoire Environex
BOURSE POUR LE MEILLEUR PROGRÈS SCOLAIRE DANS LE SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE		
Audray-Ann Bourgoin	Arts visuels	Caisse d'économie Desjardins des mines, métaux et services publics
BOURSE POUR LE MEILLEUR PROGRÈS SCOLAIRE DANS LE SECTEUR TECHNIQUE		
Pascale Thériault	Techniques de comptabilité et de gestion	Construction RIC (1994) inc.
BOURSE POUR LA MEILLEURE PERFORMANCE DANS LE SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE		
Bianca Bezeau-Doiron	Sciences de la nature	Innergex
BOURSE POUR LA MEILLEURE PERFORMANCE DANS LE SECTEUR TECHNIQUE		
Noémie Beaulieu	Soins infirmiers	Galerie d'art Agara
BOURSES POUR LA MEILLEURE PERFORMANCE DANS CHAQUE PROGRAMME D'ÉTUDES		
Arts visuels	Julie Trahan	Club Voyages Côte-Nord
Langues, lettres et communication	Alex Dinét	DMG Architecture
Sciences de la nature	Sabrina Dallaire	Innergex
Sciences humaines	Mélina Martin	Galerie d'art Agara
Social Science	Donavan Chapman	Association des parents du Cégep de Sept-Îles
Soins infirmiers	Anne-Frédérique Boucher	Ordre régional des infirmières et infirmiers de la Côte-Nord
Techniques de bureautique	Stéphanie Duguay	Caisse populaire Desjardins de Sept-Îles
Techniques de comptabilité et de gestion	Myriam Napess-Bergeron	Mallette
Techniques d'éducation à l'enfance	Kim Rondeau	Immobilière montagnaise Itée
Techniques de l'informatique	Janick Chiasson	Numérik Solutions d'affaires
Technologie de l'électronique industrielle	Bryan Chambers-Roy	Métal 7
Technologie de maintenance industrielle	Philippe Derooy	Équipements Nordiques

Technologie minérale	Alex Pelletier-Briand	Caisse d'économie Desjardins des mines, métaux et services publics
RETOUR AUX ÉTUDES		
Émilie Corriveau	Soins infirmiers	Développement économique Sept-Îles
INTÉGRATION AUX ÉTUDES COLLÉGIALES – PROGRAMME PRÉUNIVERSITAIRE		
Kristopher Bujold-Pitre	Sciences de la nature	Association des parents du Cégep de Sept-Îles
INTÉGRATION AUX ÉTUDES COLLÉGIALES – PROGRAMME TECHNIQUE		
Annabel Boudreault	Soins infirmiers	Association des parents du Cégep de Sept-Îles
PROGRÈS EN FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE		
Maxime Vigneault	Technologie de l'électronique industrielle	Cain Lamarre Casgrain Wells
BOURSES POUR LA MEILLEURE PERFORMANCE DANS UN PROGRAMME D'ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES		
Sabrina Fortin	Techniques d'intervention en milieu carcéral	Caisse d'économie Desjardins des mines, métaux et services publics
BOURSES POUR L'ENGAGEMENT DANS UN PROGRAMME D'AEC		
Aurèle Ouellet	Techniques d'intervention en milieu carcéral	Caisse d'économie Desjardins des mines, métaux et services publics
BOURSES D'ENCOURAGEMENT À L'INSCRIPTION DANS UN PROGRAMME NON TRADITIONNEL D'AEC		
Rosy Grégoire	Techniques d'intervention en milieu carcéral	MD Communication
FINALE D'UN CONCOURS CULTUREL		
Roxane Bouchard	Sciences humaines	Fondation du Cégep de Sept-Îles
MEILLEURE PERFORMANCE SPORTIVE		
Cédrick Lapointe	Sciences de la nature	Fondation du Cégep de Sept-Îles

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

1. DÉFINITIONS

Dans le présent Code les mots suivants signifient :

- administrateur : membre du conseil d'administration du Collège;
- administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur;
- code : code d'éthique et de déontologie des administrateurs;
- Collège : le Collège d'enseignement général et professionnel de Sept-Îles;
- intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du collège, et
- de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

3. CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

4. DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS

5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
 - ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
 - n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.
 - La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur :
 - se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
 - ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Collège en ce qui concerne son contrat de travail;
 - ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

6. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

7. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives

auxquelles est assujetti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

7.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle ou apparente, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérés comme des situations de conflit d'intérêts :

- a) la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- b) la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
- c) la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- d) la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

7.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

7.4 Déclarations d'intérêts

Dans les trente (30) jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a

l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors de la présence de l'administrateur et en toute confidentialité.

7.6 Rôle du président

Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président est finale.

8. CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire du conseil ou toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

9. CONSEIL DE DISCIPLINE

- 9.1 Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.
- 9.2 Le conseil d'administration ou le comité constitué par le conseil à cette fin siège comme conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.
- 9.3 Le conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les trente (30) jours, fournir par écrit ses observations au conseil de discipline et, sur demande d'être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.
- 9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.
- 9.5 Le conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au Code recommande au conseil d'administration la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

En 2015-2016, aucun cas n'a été traité dans le cadre de l'application du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs.



cegepsi.ca

